

DEPARTEMENT

DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2019

AFFICHAGE DU COMPTE RENDU

Convocation du 26 avril 2019 – Présents : 10 – Absents : 4 – Pouvoir : 1

Approbation du procès-verbal du 1^{er} avril 2019.

Salle socio-éducative : remplacement des stores et pose d'un rideau pour séparer la cuisine de la salle. 2 devis reçus, celui retenu pour 2 616.00 € TTC (demander certaines précisions)

Salle des fêtes : achat de matériel vidéo-audio, 2 devis reçus dont 1 moins complet, celui retenu étant le plus complet pour 11 820.00 € TTC (demander certaines précisions).

Hangar communal : pose d'un système d'alarme proposé par notre assureur, matériel et prestations pour 1 543,00 € TTC, abonnement mensuel 12.00 € TTC, maintenance 21.60 e TTC.

Jeu école : en attente de devis pour le sol de la structure jeu, étudier le coût pour l'achat d'un jeu et du sol ensemble.

Terrain cité Paul Chaumillon : viabilisation en cours, demande de raccordement électrique demandé à la Sorégies, le faire auprès des eaux de Vienne.

Eglise : dégâts dus à la sécheresse, déclaration faite avec retard auprès de l'assureur. Faire demande de devis pour la remise en état des vitraux, de la toiture sacristie et remettre ou remplacer tuiles.

Terrain l'Aubergère : aucune réponse suite proposition achat terrain l'Aubergère suite au bornage des terrains rue de la Jaunaie.

Convention Vision plus Sorégies : proposition d'avenant, réponse négative de la part du conseil municipal.

Communauté de communes des Vallées du Clain : le conseil municipal approuve la modification des statuts avec un groupe de compétences optionnelles.

Préfecture de la Vienne : recomposition des conseils communautaires pour 2020.

Communauté de communes Vienne et Gartempe : participation de la commune de Dienné au fonctionnement du gymnase du collège de Lussac les Châteaux de 1752.00 €/annuel suivant délibération de 2015 approuvant cette charge transférée à la CCL. Accord pour régler arriéré, consulter le conseil départemental pour s'assurer de la légitimité de cette participation qui devrait être assuré par leurs soins.

Plateforme UZED : permet de vendre du matériel d'occasion, accord du conseil municipal pour un contrat d'abonnement d'un à 0 € HT.

Aide exceptionnelle : accord du conseil municipal pour le versement d'une aide de 500 € à tout employé se trouvant dans une situation difficile et précaire suite au décès accidentel du conjoint.

Ecole : point sur l'exercice exercice incendie, le projet cirque à finir de clôturer.

Point sur les remplacements maladie et l'organisation des élections européennes.

Documents et informations à disposition en mairie.

Affichage du 09 mai 2019

Le Maire, Christian LARGEAU



The image shows a handwritten signature in blue ink, which is somewhat stylized and difficult to read. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE U.S." at the top, a central emblem depicting a figure on horseback, and the text "86410 (Vienne)" at the bottom. There are also two small stars on either side of the emblem.